Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 63 (1925)

Heft: 35

Artikel: Question de langue

Autor: L.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-219726

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER Palud, 3 - LAUSANNE

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.six mois, Fr. 3.50 - Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ON RENTRE

H! bien, ils reviennent petit à petit, à la queue leu leu, jusqu'à la rentrée générale, qui précède de qualrale, qui précède de quelques jours seu-lement la réouverture des écoles. Ces quelques jours d'intervalle permettent la réinstallation dans le logis, qu'on avait momentanément aban-

donné pour les champs ou la montagne. Déjà, les médecins annoncent, les uns après les autres, dans les journaux, leur retour. C'est. comme une gentille invitation à leur clientèle de ne pas les oublier et de ne se fier point trop à la provision de santé qu'ils ont faite durant leur villégiature. Il y a toujours des bouteil-

les à agiter.

Quand on rentre de villégiature, on trouve tout d'abord, dans sa boîte aux lettres, des circulaires-réclames, des journaux, dont les nouvelles ne sont plus de première fraicheur, et puis, souvent, des notes à payer. C'est la douche. Parfois aussi, il y a un mot d'un parent, d'un ami absent depuis plusieurs années et qu'il ferait bon revoir, car la vie est courte. Hélas! ce parent, cet ami, dont le désir était le vôtre et qu'une occasion tout à fait exceptionnelle a ramené pour quelques jours au pays, a trouvé porte close, quand il est allé frapper à votre domicile, impatient de vous serrer la main et d'évoquer avec vous, dans un moment de douce intimité, de communs souvenirs de jeunesse.

Et puis, quand on a remis tout en ordre dans l'appartement, jeté dans la caisse aux ordures les plantes qui ont séché, faute de leur arrosage quotidien, on dépouille toute la paperasserie. Voici le prospectus d'un marchand de combustibles, puis celui d'un pelletier. Brrr! C'est

l'hiver ; les poëles vont ronfler.

Chacun reprend ses petites habitudes. Le Grand Théâtre, le Théâtre de Bel-Air vont rouvrir et les dancings tourner de plus belle.

Rapides sont les jours, rapide la saison! Que l'été est donc vite passé! Nt.



LOU CLARINETTE ET LOU LAO

EIN lou teimps, quand lâi avâi onna dansetta din on vlâdzo, on dressivé tot bounaminton bosset, et on mettâi on tabouret pô monta déchu, n'avâi pas fauta d'onn'

éstrade quemet ôra. La jeunesse dé Riondalet s'étâi décidâie de féré onna petita trupâie pô sé rédzoyî on bocon onna demeidze aprî-midzo.

L'avant dèmanda Samuïet Loution que l'îre on tot fameu clarinette, et que démorâvé à mé d'onn'hôra dâo velâdzo.

Pô lâi arrevâ, lou tsemin londzîvé lou boû aô pî dé la montagne. Quand Samuïet l'a ètâ arrevâ, l'on bouailà ti einseimbliô: « Bravo, Samuïet! » et lâi antvito préseinta on verro, et lé monta sû

On iadzo achetâ, sè breinna on tantinet decè,

delè pô sé bailli lélan d'accordâ sa clarinetta, tuu, tuu lu lu, lu lu lu, tuu!

Dé ver lou ne quand la zu prâo djuvî que liré l'hôra de sein allâ, lou président dé la jeunesse la passa la crousellie pô lou payî.

Et le fellie lâi anèboura sè catsette de bescoumô, de crechola, et de bonbonisse de la fîta.

Lou clarinette, aprì avâl bu encora on verro, liré tot dzoyô pô sè reintornâ mâ mafâi liré dzo on pou sombrô pô passa lou long dâo boû.

Quand la zu fé on poû mé de la maitî dâo, tsemin, sè cheint biossi per le dzeret. - Mon Dieu! ouai! l'îre on lâo de galésa taille! quin réfreson... Brerrrrrr...

Et lou poûro Samuïet tant l'avâi pouaire, le pâi se dressivont sû sa tita, et grulâve quemet la foillie dein sè tsaussé.

La bougra de bîte, que cheintâi l'odeu dâi bescoumô, lâi acroutsive sè catsette, que la etâ d'obezi de lâi ein bailli pô tatsi de sein défére.

Mafâi, lou lâo révegnai à la tserdze, et pu quand l'ant êtâ quazu frou dâo boû, l'avâi dzô vudyi se calsette, et cllia pesta de bîte lou chevessai adî.

- Mon Diu, quiè me faut-te deveni. Nè pllie rein à lâi fôtre per le pottés que desâi lo pouro Samuïet. Tot don coup, l'idée lâi vint de djuvê on air pô se bailli on pau de coradzo. Quand cllia guenellie féroce la oiu sublia la clarinetta, l'a fotu lou camp quemet onna lâivra que l'a lou tsin aprî se cousse. Ie paraît que clliâo bîte lant lè deint que la musiqua lè lâo z'agace.

Et ein sein alleint, lo pouro Samuiet desâi : - Quin damâdzo que n'ausso pas sondzî pe vîto à djuvî de la clarinetta. N'aré pas ètâ dobedzî de voudyî mè catsette po clliâ bîte!

L'oncle Emile P., de Morges.

LE DOU COUSIN

Abram à Counet et Iôdi à Tambou sè desant

- Mâ, Iôdi, desâi Abram, dis-mè vâi, tè que te couquâi lè z'affére, quemet è-t-on dza cousin?

Eh bin! mè rassovîgno d'avâi oïu dere à ma mére-grand que dein lo teimps son riére péregrand avâi onna vatse qu'avâi zu doû vê. L'ein avâi gardâ ion por li et l'a veindu l'autro ao riére pére-grand de ta mére-grand. L'è dinse qu no sein cousin.

— Dinse, Iôdi, lè doû, no sein d'à pareint de la part de l'ètrâbllio. Marc à Louis.

QUESTIONS DE LANGUE

C'est un privilège pour nous, Suisses romands, de parler dès le berceau, la langue française. Nous y sommes très attachés et nous ne verrions pas d'inconvénient à ce que ce fût la langue universelle, le vrai esperanto. De cette façon, nous, qui ne sommes point polyglottes d'inclination, nous pourrions nous faire comprendre partout et tout comprendre. Mais laissons ce rêve aux disciples du Dr Zamenhof. Efforçons-nous, au contraire, de connaître de mieux en mieux la langue de Voltaire, pour ne citer

La Belgique partage, avec la Suisse romande, l'honneur d'avoir le français comme langue nationale. Il est donc naturel que de ce pays partent des livres écrits pour discuter des questions de langue susceptibles d'arrêter notre attention.

La Belgique, sans doute, a ses belgicismes, comme la Suisse romande ses helvétismes, comme la France elle-même a ses provincialismes, - un mot qui a survécu aux géographies des siècles passés et que personne ne songe à expulser du Dictionnaire.

Înutile d'entretenir les lecteurs du Conteur du parler vaudois. Je voudrais simplement signaler ici les ouvrages d'un Belge qui constituent une documentation précieuse pour ceux que l'ex-pression du langage intéresse. Il va sans dire que nous ne parlons pas des doctes professeurs, mais de simples « pékins » curieux, non pas de tout savoir, mais de savoir le plus possible, en passant.

Georges Rens, ou G. O. d'Harvé, a publié à Bruxelles en 1915 un premier volume: Parlons bien, avec ce sous-titre explicite: Recherches

et trouvailles grammaticales.

Quelques belgicismes. Dans les écoles ménagères de Bruxelles, on emploie le mot de « fricadelles », au lieu de « boulettes ». L'auteur remarque à ce propos que l'on considère à tort « carbonnade », viande grillée, comme un belgicisme ; le mot est dans le Dictionnaire de l'Académie, jusqu'à présent. Où le Français dit familièrement: Il y en a pas mal, le Belge dit: Il y en a assez bien. N'est-ce pas notre: Il y en a joliment! Voici encore quelques particularités: A la promenade, une dame tend les bras à son enfant en lui disant: Viens chez ta maman. Sous l'influence germanique: Qu'est-ce que pour une affaire? Sous l'influence flamande: Habiter sur un appartement. La porte, sortie des gonds, ne sait plus s'ouvrir. Cependant, tous les belgicismes ne sont pas des barbarismes: Tu mens que tu pues. Littré cite St-Simon: Il mentit bien puamment, c'est-à-dire avec impudence. Je ne suis pas si mauvaise langue que vous, s'écrie une Bruxelloise (ou une Lausannoise!) dans une querelle. Malherbe disait: Il n'est rien de si beau comme Calste est belle. Monter en haut se trouve dans le Petit Poucet, de Perrault, un académicien...

Un autre livre, édité en 1922, par le même auteur, est intitulé: Parlons mieux.

Répondant à des critiques, qui auraient voulu le voir parler un peu plus de la bonne prononciation, Georges Rens s'excuse par la trop grande ampleur du sujet. « Ecourté, ce chapitre aurait été insuffisant. La même raison nous détourne du projet de le colloquer dans Parlons mieux. Le mot colloquer, que nous nous sommes permis de souligner, n'est pas heureux; mettre, tout simplement, eût été préférable; mais nous avons sans doute affaire à un belgi-

Avec raison, l'auteur s'élève contre la manie des mots étrangers à la langue française, trop nombreux dans notre vocabulaire. Il voudrait du moins les franciser, encore mieux leur restituer leur origine. Ainsi, le mot anglais groom est d'origine hollandaise : grom, garçon. Mais le vieux français disait déjà : gromme ou groume. Pourquoi ne pas reprendre cette orthographe ? On a bien: bifteck, qui n'est pas une orthôgraphe anglaise, mais l'usage de la prononciation anglaise!

Après avoir passé en revue les modernismes, ce que l'on appelle communément les néologismes, Georges Rens nous parle des tranchéismes. Au premier abord, ce mot surprend, mais bientôt on saisit que cela permet d'éviter la périphrase: argot des tranchées.

Le troisième volume de la série se présente sous un nom peu banal, qui ne court certes pas les rues : « Euphémie, ou la Biendisance ». C'est un cours de langage français, qui se lit agréablement. On y trouve des renseignements de tous genres, et il nous plait de signaler les pages parlant des archaismes et des néologismes, ces deux forces contraires qui maintiennent l'équilibre d'une langue. Le verbe s'accoutumer est en pleine vitalité. Pourquoi donc oublierait-on le substantif si harmonieux : accoutumance? Il est décisionnaire, disait-on autrefois de quelqu'un se décidant rapidement à faire telle ou telle chose. Voilà un archaïsme qui ressemble fort à un néologisme. Est-il bien nécessaire d'avoir irréussite à côté de l'insuccès ? En ce domaine, la mesure est chose indispensable.

Nous espérons que les lecteurs du Conteur ne nous en voudront pas de les avoir retenus sur ce sujet qui, prétendront quelques-uns sans doute, sort de son cadre, mais, parodiant un mot célèbre, nous dirons : Rien de ce qui est langue ne lui est étranger.

IL Y A CENT ANS

A députation chargée par le Conseil d'Etat d'aller complimenter le roi de Sardaigne à son passage à Thonon a été accueillie par LL. MM. avec beaucoup de bienveillance. Le roi, après

avoir témoigné qu'il était sensible à l'attention du gouvernement du canton de Vaud, a parlé entre autres du pays, de sa beauté et de la petite mer 1 qui le baigne.

MM. avec

La Municipalité de Thonon, de son côté, a montré à la députation les égards les plus délicats. Non contents de la faire recevoir à son arrivée par deux de ses membres qui l'ont accompagnée à un logement aussi commode qu'agréable, qu'elle lui a fait retenir, elle a poussé l'attention au point que lorsque la députation a voulu payer sa dépense, tout l'avait déjà été.

CHANSON DE MARIE L'EFFEUILLEUSE

Voici Marion l'effeuilleuse Et vire lon et vire laine, Qui vous revient toute joyeuse! En passant l'eau, J'ai dit adieu à mon hameau Pour habiter sur vos coteaux! Et vire lon et vire laine, J'ai su profiter de l'aubaine!

A la vigne, en quelques semaines, Et vire lon et vire laine, J'ai récolté, sans grande peine, Qui l'aurait cru?

Avec une pile d'écus, Un gentil mari par dessus! Et vire lon et vire laine, J'ai su profiter de l'aubaine!

Filles d'ici sont fignolettes, Et vire lon et vire laine, Et pour mieux faire les damettes S'en vont chercher Bien loin ce qu'elles ont tout près :

Travail et bonheur au foyer! Et vire lon et vire laine, J'ai su profiter de l'aubaine!

Mon petit cœur est tout en fête, Et vire lon et vire laine, De Martin, j'ai fait la conquête, Tout simplement Dans ses vignes en effeuillant! Jeunes filles, voilà comment. Et vire lon et vire laine, J'ai su profiter de l'aubaine! Louise Chatelan-Roulet.

¹ Un Marseillais disait : L'étang de Berne.

AU TRIBUNAL

- Pourquoi avez-vous pris un faux nom lors de votre arrestation?
- Mon Dieu, ça c'est fait si vite que je n'ai pas eu le temps de me souvenir de mon vrai nom.
 - * * *
- Vous avez déjà subi trois condamnations. - Pardon, monsieur le président, deux seule-
- Non, trois, vous dis-je.
- Mais non, c'est bien deux... Voulez-vous parier ?
- Monsieur le président, v'là la chose. Figurezvous que vous êtes à la pinte, vous venez d'avaler trois décilitres de rouge...
- Prévenu, votre comparaison est outrageante! Faites excuse... Monsieur le président ne boit peut-être que du blanc?

DU PRÊT DES LIVRES



ES livres ont toujours été la passion des honnêtes gens, disait le poète polygique Vadius Ménage. Si nous paraphrasons que les

livres ont toujours été le goût favori, la passion raisonnée des hommes paisibles, rangés, d'un esprit correct et systématique. Un bibliophile aime ses volumes d'un amour particulier, d'un amour quelque peu vaniteux, de ce même amour de propriétaire que Gavarni a immortalisé dans cette légende de bourgeois possesseur: Mon mur; un bibliophile dit : Mes livres avec la même intonation satisfaite et glorieuse ; il ressent pour eux une tendresse mêlée de crainte, de pudeur, d'effarement bizarre, qui se comprend et s'analyse facilement.

Si, dans les mains du gros propriétaire, le plâtre se fait or, les livres deviennent joyaux dans celles du bibliophile. Il vit au milieu d'eux dans une quiétude sans égale, dans le bonheur intime du droit de possession, dans des ravissements béatifiques et infinis, il passe de longues heures à les contempler, à les aligner, à les soigner, essuyer, épousseter avec une joie enfantine. Il les connaît page par page, ligne par ligne. Il les apprécie par des affinités variées de sensations douces et charmantes. Il pense enfin, avec Montaigne, que ces bons et sûrs amis, que ses livres, sont encore la meilleure munition qu'il puisse trouver à cet humain voyage.

L'emprunteur, bibliophage et insouciant, ne calcule rien de tout cela. Il tombe au milieu de ces doctes jouissances comme un renard dans un poulailler. Il est possédé tout à coup d'une fringale de lecture. Il arrive et laisse gravir impudemment ses convoitises sur les rayons où juchent les volumes que son esprit voudrait dévorer. Il implore avec des paroles caressantes, il jure ses grands dieux, que l'empunt qu'il fait est un emprunt forcé, il affirme que le livre demandé sera couvert soigneusement, enveloppé, serré sous clef, loin des regards indiscrets et des mains malheureuses. Il invoque l'amitié la plus confraternelle, la sympathie la moins déguisée, et promet de rendre le livre dans la huitaine. -C'est hélas! la cigale qui quémande à la fourmi. Et la cigale est oublieuse!

La fourmi ne doit pas se laisser séduire, elle doit être calme et inflexible, et répondre sans cesse et toujours par le plus formel refus.

Le bibliophile qui prête un livre se fait injure à lui-même; il travaille à ses peines, à ses insomnies, au châtiment de sa générosité.

Le bibliophile qui prête un volume s'en repent toujours. Ce sont d'abord des craintes vagues, un sentiment curieux d'inquiétude, qui l'obsèdent, un agacement inconscient qui le tracasse. Il sent qu'il lui manque quelque chose, et la place béante laissée par l'absent sur les rayons de sa bibliothèque le fait frémir furtivement.

Il n'y a rien que l'on rende moins fidèlement que les livres, dit sentencieusement un moraliste ancien; l'on s'en met en possession par la même raison que l'on dérobe volontiers la science des hommes, desquels on ne voudrait pas dérober l'argent. » Un livre prêté est, en effet, à moitié perdu. L'emprunteur le plus honnête s'accoutu-

me à sa vue, il en remet de jour en jour la restitution, et arrive, sans qu'il y songe, à se faire facilement une morale à la Bilboquet : « Ce livre pourrait être à moi... il devrait être à moi.. il est à moi. » Au surplus, on ne se gêne guère avec les livres des autres, on en use sans façon ; ce sont les mains humides, les cendres du cigare, la pou-dre de l'écritoire, que sais-je? Tout contribue à maculer les pages virginales.

Il est rare que le bouquin vagabond ne revienne pas légèrement détérioré, comme un écolier qui aurait fait des fredaines. Ce ne sont quelquefois que taches insignifiantes, que feuillets froissés. Mais aussi, plus souvent, le pauvre volume porte des stigmates indélébiles. Sa reliure est meurtrie, ses pages sont déchirées, et ses gardes n'ont su le défendre des plus vilaines atteintes...

Souvenons-nous de cette anecdote gasconne de deux amis couchés dans la même chambre :

- Pierre, dors-tu? dit l'un à son camarade.

- Pourquoi ? répond ce dernier.

- Parce que, si tu ne dormais pas, je t'emprunterais un louis.

Alors... je dors.

Adoncques, dormons toujours. Soyons sourds à la voix attendrie et suppliante des emprunteurs. Gardons nos livre en avares, en égoïstes, si l'on veut, quelque pénible que le refus nous soit. Gardons précieusement nos livres, ne les prêtons pas. C'est le plus sûr moyen de conserver la tranquillité intéreure, la paix de conscience, le bonheur sans nuage, l'ivresse paradisiaque de nos voluptés bouquinières.

Robes de bois et femmes de marbre. résister au plaisir de vous annoncer, Mesdames, que vous porterez l'an prochain de somptueuses toilettes en frène, en peuplier, en chêne, en marronnier, bref Telle est la singulière prophétie que vient de

faire le plus sérieusement du monde le respectable docteur Edward E. Slosson, l'un des plus réputés membres de la Société américaine de chimie.

Non seulement cet excellent savant croit aux costumes en bois, mais, descendant jusqu'à la chaus-sure, il affirme que vos mignons souliers seront également faits d'un composé chimique qui n'est ni le cuir, ni le papier.

Quant aux toilettes en bois, si elles ne présentent pas à **priori** des qualités de souplesse, j'avoue du moins qu'elles prêteront à de multiples combinaisons et que, grâce à elles, la vesture plus que jamais fera la nonne

La timide jeune fille s'habillera de thuya ou de bois de rose, la brune piquante se réservera le citronnier, cependant que l'ébène sera l'apanage des veuves inconsolables et que le chêne-liège conviendra admirablement aux femmes légères et le cyprès aux neurasthéniques.

Enfin quelle joie n'aurons-nous pas à lire dans les chroniques mondaines de la mode des petites notes de ce genre :

« Remarqué hier à la promenade la belle Mme X... en une ravissante toilette de pitchpin, incrustée d'acajou avec ornements et volants en pierre ponce!>

Pourvu du moins que si rigidement vêtues, vous ne deveniez pas, Mesdames, aussi insensibles à nos soupirs que statues de marbre ou de bronze? T.-L.-R.

LES NOISETTES



récolte des noisettes s'annonce très abondante surtout dans la partie montagneuse du canton de Fribourg. Elle peut procurer une ressource très appréciable pour quantité de petites gens. Mais il est bien à craindre que l'on procède à cette cueillette

beaucoup trop tôt, avant la maturité des fruits. Cela ne date, paraît-il, pas d'aujourd'huí, car le 12 août 1808, l'Avoyer et le Petit conseil du canton de Fribourg, renouvelant d'anciens règlement, notamment ceux du 19 août 1757 et du 17 août 1794, défendaient à qui que ce soit de cueillir les noisettes avant le 8 septembre, fête de la Nativité de Notre-Dame que l'on surnommait vulgairement Notre-Dame des noisettes. Toute contravention était amendable de cinq francs de Suisse et les parents rendus responsables pour leurs enfants.